



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sainte-Hélène-du-Lac (73 – France), le 30 septembre 2019

Seconde augmentation de capital d'un montant de 15 M€ : MND finalise le renforcement de ses fonds propres

- Montagne & Vallée renforce son statut d'actionnaire de référence de MND et détient désormais, directement et indirectement, 87,24% du capital
- Mise en œuvre de l'attribution gratuite de BSA aux actionnaires à un prix d'exercice identique (0,41 €) au prix des deux augmentations de capital réalisées

Les actionnaires de la société Montagne & Neige Développement (ci-après « MND ») (**Euronext Growth - FR0011584549 - ALMND**), réunis en assemblée générale extraordinaire le 27 septembre 2019, ont approuvé l'ensemble des résolutions relatives à la seconde augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) au profit de personnes dénommées d'un montant de 15 M€ souscrite par Montagne & Vallée (« M&V ») l'actionnaire de référence de MND¹.

Xavier Gallot-Lavallée, Président du Conseil d'administration de MND, déclare :

« Avec des fonds propres renforcés de 35 M€, auxquels pourraient venir s'ajouter jusqu'à 5,45 M€ liés à l'exercice des BSA à horizon fin 2020, et le réaménagement de 34,8 M€ de dettes bancaires à court et moyen terme, le renforcement de la structure bilancielle de MND est désormais achevée avec succès et le risque de liquidité qui pesait sur la société est totalement levé. Ces opérations dotent désormais MND des moyens financiers pour mener à bien son plan d'affaires, en s'appuyant sur son carnet de commandes fermes enregistrées qui s'élevait à 181 M€ à fin juin 2019. »

Nouveau partenaire financier aux côtés de M&V, l'actionnaire de référence de MND

MND a annoncé mi-août² les principales caractéristiques de son projet de restructuration financière qui prévoyait (i) l'arrivée d'un nouveau partenaire financier aux côtés de M&V, (ii) le réaménagement de la dette bancaire de la société et (iii) deux augmentations de capital d'un montant global de 35 M€, soumises au vote des actionnaires en assemblées générales extraordinaires, afin de renforcer les fonds propres de la société. L'ensemble de ces opérations a été réalisé avec succès.

MND a conclu un accord avec Cheyne SVC LLP et Cheyne Capital Management (UK) LLP, gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs régulé par la Financial Conduct Authority (ci-après « Cheyne SVC »), qui s'est engagé à accompagner les projets de réaménagement de la dette bancaire et de renforcement des fonds propres de MND. Dans ce cadre, une société holding, Cheydemont, a été constituée dont le capital est détenu à 60% par M&V et à 40% par Cheyne SVC.

Deux augmentations de capital réalisées pour une levée de fonds totale de 35 M€

Consécutivement à l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2019, ayant approuvé l'ensemble des résolutions permettant le renforcement des fonds propres du groupe³, le Conseil d'administration de MND a mis en œuvre la réalisation de

¹ Montagne & Vallée détenait, au 31 juillet 2019, 25,82% du capital social et 40,88% des droits de vote théoriques de MND

² cf. communiqué de presse du 14 août 2019

³ à savoir la réduction du capital social par diminution de la valeur nominale des actions et l'augmentation de capital en numéraire avec suppression du DPS des actionnaires au profit de Cheydemont

Contacts //////////////////////////////////////

MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com
Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr
Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr
Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



Sur la base de la répartition du capital à la date du 14 août 2019 et des opérations envisagées, l'exercice de la totalité des BSA émis permettrait une levée de fonds additionnelle de 5,45 M€. Cette opération, d'un montant inférieur à 8 M€, ne donnera pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF.

Un avis BALO et un communiqué de presse détaillant les modalités de cette attribution gratuite de BSA seront publiés mercredi 2 octobre 2019, avant l'ouverture du marché d'Euronext Paris.

Calendrier indicatif de l'émission des BSA

30 septembre 2019	Décision du Directeur général portant sur les caractéristiques et modalités de l'émission de BSA aux actionnaires
2 octobre 2019	Parution de l'avis au BALO et diffusion du communiqué de presse relatif à l'émission de BSA Diffusion par Euronext de l'avis d'émission
3 octobre 2019	Journée comptable à l'issue de laquelle les porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leurs comptes-titres se verront attribuer des BSA, sur la base des transactions effectuées au plus tard le 1 ^{er} octobre 2019
4 octobre 2019	Attribution gratuite des BSA (ex-date) Admission des BSA aux négociations sur Euronext Growth
7 octobre 2019	Date d'enregistrement comptable considéré pour l'attribution des BSA (Record date) sur la base des dernières transactions au 3 octobre 2019
8 octobre 2019	Emission (inscription en compte) des BSA en Euroclear France (Paiement date) Ouverture de la période d'exercice des BSA
31 décembre 2020	Fin de la période d'exercice des BSA

Agenda financier

La publication du chiffre d'affaires annuel 2018-2019 est décalée au 11 octobre 2019 afin de finaliser les travaux de clôture relatifs au chiffre d'affaires et permettre à la société d'informer le marché d'un niveau estimé de résultat annuel (non audité) au titre de l'exercice 2018-2019 (clos le 30 juin 2019).

11 octobre 2019 (au lieu du 30 septembre 2019)	Publication du chiffre d'affaires annuel 2018-2019 (non audité)
29 novembre 2019	Publication des résultats annuels 2018-2019 (audités)

Toutes les publications interviendront après la clôture du marché d'Euronext Paris.

A PROPOS DE MND

Au cœur des Alpes, le groupe MND rassemble des savoir-faire complémentaires. Acteur d'une filière d'excellence française, le groupe est un partenaire industriel de référence sur les terrains de la mobilité, de la sécurité et des loisirs. Le développement harmonieux et innovant, pour les infrastructures de transport par câble, les procédés de sécurisation, les systèmes d'enneigement ou les aménagements de loisirs à sensations requiert une approche globale. Cette vision industrielle répond de façon utile et efficace à des interlocuteurs multiples, pour faciliter leurs projets et satisfaire les utilisateurs finaux. Elle permet au groupe MND d'opérer sur tous les grands marchés internationaux. Avec 5 sites de production, 8 filiales de distribution internationales et 30 distributeurs dans le monde, MND compte 350 collaborateurs et près de 3 000 clients dans 49 pays.

MND est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0011584549 – ALMND).

Plus d'informations sur : mnd-group.com

Vos contacts //////////////////////////////////////

MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com
 Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr
 Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr
 Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr

